EXTRAIT DU REGISTRE

DEPARTEMENT

Eure et Loir

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

COMMUNE DE DANGERS

DATE DE CONVOCATION
21 juillet 2023

DATE D'AFFICHAGE
21 juillet 2023

NOMBRE DE CONSEILLERS :
EN EXERCICE : 10
PRESENTS : 9
VOTANTS : 10

Délibération n° 2023/28

OBJET DE LA DELIBERATION :

Fixation du prix du repas du 14 juillet

Séance du 25 juillet 2023

L'an deux mille vingt-trois,
Le vingt-cinq juillet à vingt heures trente,
Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur BELLAMY André

Etaient présents :
Mesdames CHALLAB Ellen, LEBEAU-CORBONNOIS Elisabeth, RENARD Annie, ROSSE Sandrine et Messieurs BELLAMY André, DE AGUIAR Séraphin, MORIZEAU Rémy, PETIT Benoît et ROBVEILLE Arnaud

Etait absente :

Madame TREBOUET Caroline (pouvoir donné à Madame RENARD Annie)

Formant la majorité des membres en exercice.

Secrétaire de séance : Madame ROSSE Sandrine

Le Maire expose,

Dans le cadre du repas de la Fête nationale du 14 juillet, il est nécessaire que le Conseil municipal entérine les tarifs appliqués.

Le Maire a proposé les tarifs suivants, identiques aux années précédentes :

- Gratuité pour les enfants et adultes de la Commune
- Hors Commune, à partir de 14 ans : 15.00 €
- Hors Commune, enfant de 5 à 13 ans : 5.00 €
- Hors Commune, enfant de moins de 5 ans : gratuit

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, autorise le Maire à appliquer les tarifs ci-dessus pour l'année 2023.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus et ont signé au registre les membres présents.

Pour Extrait Certifié Conforme.

A Dangers, le 25 juillet 2023

Le Maire,
André BELLAMY

MAIRIE DE DANGERS
Eure et Loir

EXTRAIT DU REGISTRE

DEPARTEMENT

Eure et Loir

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

COMMUNE DE DANGERS

Séance du 25 juillet 2023

DATE DE CONVOCATION
21 juillet 2023

DATE D'AFFICHAGE
21 juillet 2023

NOMBRE DE CONSEILLERS :
EN EXERCICE : 10
PRESENTS : 9
VOTANTS : 10

L'an deux mille vingt-trois,
Le vingt-cinq juillet à vingt heures trente,
Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur BELLAMY André

Etaient présents :
Mesdames CHALLAB Ellen, LEBEAU-CORBONNOIS Elisabeth, RENARD Annie, ROSSE Sandrine et Messieurs BELLAMY André, DE AGUIAR Séraphin, MORIZEAU Rémy, PETIT Benoît et ROBVEILLE Arnaud

Etait absente :

Madame TREBOUET Caroline (pouvoir donné à Madame RENARD Annie)

Délibération n° 2023/29

Formant la majorité des membres en exercice.

Secrétaire de séance : Madame ROSSE Sandrine

OBJET DE LA DELIBERATION :

Création d'une sente piétonne le long de la RD939 : choix de l'entreprise

Le Maire rappelle que dans le cadre des travaux de création d'une sente piétonne le long de la RD939 depuis la rue des Bruyères jusqu'à un passage piétons situé à hauteur d'une sente piétonne existante vers le stade et l'école, trois entreprises ont été consultées et ont effectué une offre :

- TP28, d'un montant de 6.935 € HT, soit 8.322 € TTC ;

- EIFFAGE ROUTE, d'un montant de 21.449,50 € HT, soit 25.739,40 € TTC ;

- GROUPE TTC, d'un montant de 9.750 € HT, soit 11.700 € TTC.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents :

- **ACCEPTE** l'offre la moins disante de la société TP28, ZA la Vallée du Saule – 1 rue des Beaux Champs – 28170 TREMBLAY LES VILLAGES, d'un montant de 6.935 € HT, soit 8.322 € TTC ;

- **AUTORISE** le Maire à signer le devis n° 500/23YD s'y rapportant,

- **DIT** que les montants sont inscrits au budget 2023 de la Commune.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus et ont signé au registre les membres présents.

Pour Extrait Certifié Conforme.

A Dangers, le 25 juillet 2023

Le Maire,
André BELLAMY

MAIRIE DE DANGERS
Eure et Loir

EXTRAIT DU REGISTRE

DEPARTEMENT

Eure et Loir

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

COMMUNE DE DANGERS

Séance du 25 juillet 2023

DATE DE CONVOCATION
21 juillet 2023

DATE D'AFFICHAGE
21 juillet 2023

NOMBRE DE CONSEILLERS :
EN EXERCICE : 10
PRESENTS : 9
VOTANTS : 10

L'an deux mille vingt-trois,
Le vingt-cinq juillet à vingt heures trente,
Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur BELLAMY André

Etaient présents :
Mesdames CHALLAB Ellen, LEBEAU-CORBONNOIS Elisabeth, RENARD Annie, ROSSE Sandrine et Messieurs BELLAMY André, DE AGUIAR Séraphin, MORIZEAU Rémy, PETIT Benoît et ROBVEILLE Arnaud

Etait absente :

Madame TREBOUET Caroline (pouvoir donné à Madame RENARD Annie)

Délibération n° 2023/30

Formant la majorité des membres en exercice.

Secrétaire de séance : Madame ROSSE Sandrine

OBJET DE LA DELIBERATION :

Travaux de voirie rue de la Miterne et rue des Bruyères : choix de l'entreprise

Le Maire rappelle que dans le cadre des travaux de reconstitution des trottoirs rue de la Miterne et rue des Bruyères, ainsi que la réfection de la chaussée rue des Bruyères, trois entreprises ont été consultées et ont effectué une offre :

- TP28, d'un montant de 31.761,60 € HT, soit 38.113,92 € TTC ;

- EIFFAGE ROUTE, d'un montant de 48.203,75 € HT, soit 57.844,50 € TTC ;

- GROUPE TTC, d'un montant de 38.992 € HT, soit 46.790,40 € TTC.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents :

- **ACCEPTE** l'offre de la société TP28, ZA la Vallée du Saule – 1 rue des Beaux Champs – 28170 TREMBLAY LES VILLAGES, d'un montant de 31.761,60 € HT, soit 38.113,92 € TTC ;

- **AUTORISE** le Maire à signer le devis n° 499/23YD s'y rapportant,

- **DIT** que les montants sont inscrits au budget 2023 de la Commune.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus et ont signé au registre les membres présents.

Pour Extrait Certifié Conforme.

A Dangers, le 25 juillet 2023

Le Maire,
André BELLAMY

MAIRIE DE DANGERS
Eure et Loir